

Document à lire

PROCÉDURE D'ORIENTATION DÉFINITIVE

PROCÉDURE DE RÉINSCRIPTION

3^{ème} trimestre, pour toutes les classes de la 6^{ème} à la 1^{ère}

Madame, Monsieur,

Cette année les procédures d'orientation et de réinscription sont dématérialisées et se font en trois étapes :

- **1^{ère} étape : PROCÉDURE D'ORIENTATION SUR PRONOTE**

La fiche de dialogue du 3^{ème} trimestre concernant l'orientation de votre enfant est dématérialisée.

- 1) Vous saisirez les **vœux définitifs d'orientation** au plus tard **48h avant la date du conseil de classe**.
Date d'ouverture de la saisie **le vendredi 21 mai 2021**
- 2) Vous prendrez connaissance de la **décision d'orientation 24h après le conseil de classe**.
 - *En cas de désaccord*, vous contacterez le professeur principal. Si le désaccord persiste, un entretien sera programmé avec le président du conseil de classe.
 - *Dans tous les autres cas*, vous pourrez procéder à la réinscription de votre enfant **72h après le conseil de classe**. Pour les classes de 3^{ème} et 2^{nde} les responsables légaux signeront la fiche navette qui sera envoyée aux familles par mail.

- **2^{ème} étape : PLATEFORME DE RÉINSCRIPTION (72h après le conseil de classe)**

Vous procéderez à la **réinscription** de votre enfant sur la plateforme. Nous vous invitons à imprimer et signer les documents qui seront déposés pour la réinscription (voir 3^{ème} et 4^{ème} étapes). La signature des deux représentants légaux est obligatoire.

La constitution des classes est faite à partir des langues, groupes, options et spécialités et impose des contraintes qui ne permettent pas de répondre aux demandes individuelles motivées par des convenances personnelles. Cependant, certaines situations très particulières présentées par écrit lors de la réinscription feront l'objet d'un examen, au regard des justificatifs fournis. **Aucun courrier ne sera accepté ni après les inscriptions, ni à la rentrée scolaire**. L'établissement n'est pas tenu de donner systématiquement une réponse favorable à toutes les demandes.

- **3^{ème} étape : DEPÔT DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES A LA RÉINSCRIPTION**

Procédure similaire à celle de l'année dernière.

Après l'impression et la signature des documents à partir de la plateforme de réinscription, l'un des deux représentants légaux déposera l'ensemble des documents sur la plateforme de dépôt des documents accessible depuis la plateforme de réinscription.



Fiche clôturée le : 10/06/2020 Imprimer la fiche

- [Procédures d'orientation et de réinscription](#)
- [Le règlement financier](#)
- [La note d'information aux familles](#)
- [Le guide de connexion à EDUKA](#)

PLATEFORME DE DÉPÔT DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES A LA RÉINSCRIPTION

Cette étape est complètement nouvelle cette année. Aucun document d'inscription ne pourra être déposé sous forme papier au sein de l'établissement.

Après l'impression et signature des documents à partir de la plateforme d'orientation, l'un des deux représentants légaux devra déposer l'ensemble des documents sur la plateforme de dépôt des documents.

LIEN VERS LA PLATEFORME DE DÉPÔT POUR [REDACTED]

DEPOT DU REGLEMENT FINANCIER SUR LA PLATEFORME EDUKA

Après impression et signature par les responsables légaux, [le règlement financier](#) sera à téléverser dans votre espace Parents sur Eduka.

LIEN VERS EDUKA

L'ouverture de cette plateforme se fera selon le calendrier suivant :

- futurs élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} : **vendredi 11 juin 2021**
- futurs élèves de 2^{nde} : **jeudi 10 juin 2021**
- futurs élèves de 1^{ère}, Terminale : **lundi 14 juin 2021**

Voici la liste des pièces que vous devez téléverser : chaque service (secrétariat, intendance, infirmerie) récupèrera les documents le concernant.

- Fiche de renseignements administrative, indiquant également les langues et les enseignements optionnels,
- Fiche de santé (uniquement pour les futurs 6^{ème})
- Fiche navette / dialogue (uniquement pour les 3^{èmes} et 2^{nde}) reçue par mail
- Attestation d'assurance scolaire** (facultatif lors de la réinscription mais obligatoire à la rentrée de septembre).

- **4^{ème} étape : DEPOT DU REGLEMENT FINANCIER**

Après impression et signature par les responsables légaux, ce document sera à téléverser dans votre espace Parents sur Eduka

Fiche clôturée le : 10/06/2020 Imprimer la fiche

- [Procédures d'orientation et de réinscription](#)
- [Le règlement financier](#)
- [La note d'information aux familles](#)
- [Le guide de connexion à EDUKA](#)

PLATEFORME DE DÉPÔT DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES A LA RÉINSCRIPTION

Cette étape est complètement nouvelle cette année. Aucun document d'inscription ne pourra être déposé sous forme papier au sein de l'établissement. Après l'impression et signature des documents à partir de la plateforme d'orientation, l'un des deux représentants légaux devra déposer l'ensemble des documents sur la plateforme de dépôt des documents.

LIEN VERS LA PLATEFORME DE DÉPÔT

DEPOT DU REGLEMENT FINANCIER SUR LA PLATEFORME EDUKA

Après impression et signature par les responsables légaux, **le règlement financier** sera à téléverser dans votre espace Parents sur Eduka.

LIEN VERS EDUKA

L'original devra être déposé à l'accueil du lycée dans la boîte aux lettres prévue à cet effet avant le 18/06/2021.

- **AUTRES**

Les adhésions volontaires à l'ACSM (coopérative scolaire) et à l'ARPULL (sécurité aux abords de l'établissement) seront organisées à la rentrée.

Prévoir également à la rentrée deux photos d'identité récentes.

Stéphane SACHET, Proviseur